Université Lille1 Sciences et Technologies

5.5. ANNEXE 5 : Référentiel d'équivalence horaire

En complément des tableaux ci-dessous une tâche « Autres responsabilités » (référence X) fait partie du référentiel des tâches. La reconnaissance d'une responsabilité au titre de cette tâche est du ressort du CA restreint.

Type d'activité	Mode de prise en charge	Description des activités à prendre en compte	Remarques	Prise en compte	Référence
Activités Pédagogiques	Liée à un cahier des charges Fourchette en nombre d'heures TD par unité de référence (étudiant, groupe d'étudiant)	Tutorat apprentissage ou alternance		12 h maximum par étudiant	P1
		Encadrement de stages (suivi sur lieu, rencontres étudiants et maître de stage, suivi et rapport).	Associé à un cahier des charges	1 à 3 h pour le suivi 1 à 2 h par visite	P2
		VAE : accompagnement individualisé et participation aux jurys.		2h TD par dossier 1h pour participation au jury	P3
		Prise en compte d'effectifs importants		1 à 2h par ensemble de 25 étudiants au delà de 100 étudiants	P4
		Encadrement de projets tutorés, de mémoires de fin d'études	Associé à un cahier des charges	10h maximum	P5

Type d'activité	Mode de prise en charge	Description des activités à prendre en compte	Remarques	Prise en compte	Référence
Activités relevant des politiques de l'établissement et gérées par un service commun	Forfait après évaluation et acceptation du projet	Élaboration de parcours individualisés de formation	Pilotage par le SUDES	Forfait	S1
		Élaboration et mise en ligne d'un module d'enseignement ou de formation, sans tâches directes liées à l'assistance et l'évaluation des étudiants.	Pilotage par le SEMM		S2
	Forfait lié au nombre d'heure d'enseignement du module en présentiel	Conception et développement d'activités pédagogiques numériques destinée à l'enrichissement du présentiel.	Pilotage SEMM/SUP	20% du nombre d'heures présentiel la 1ère année (phase de conception) puis 10% et 5% la 2ème et 3ème année (phase d'amélioration)	S3
		Conception et développement d'activités pédagogiques innovantes n'intégrant pas les TICE	Pilotage par le SUP		S4
	Forfait	Expérimentation du dispositif d'aide à la réussite	Pilotage "aide à la réussite"	Forfait annuel	S5
	Forfait pour les personnes référentes	Orientation active et insertion professionnelle.	Pilotage par le SUAIO et le BAIP		S6
		Formation tout au long de la vie	Pilotage par le SUDES		S7
		Relations avec l'environnement, actions de promotion des formations.	Pilotage par le SUAIO		S8
		Implication dans la politique Hygiène et Sécurité	Pilotage par la cellule Hygiène et Sécurité		S9
		Responsabilité de la communication de l'UFR	Pilotage par le service concerné		S10
		Participation ponctuelle sollicitée	Pilotage par le service concerné	En référence au temps passé	S11

Université Lille1 Sciences et Technologies

Type d'activité	Mode de prise en charge	Description des activités à prendre en compte	Remarques	Prise en compte	Référence
Missions	Forfait annuel		Lié à une lettre de mission	60 à 128 h	M1
Responsabilités Administratives	Forfait annuel	Président et directeur d'établissement. Vices présidents chargés des conseils		suivant la réglementation	
		Vice-président.		264 h	A1
		Directeur de composante.	selon taille de la composante	96h à 224 h	A2
		Directeur adjoint ou assesseur.		60 à 96h	A3
		Direction de services communs dont BAIP.	Forfait	60 h à 128 h	A4
Responsabilités liées à la recherche	Forfait annuel	Direction d'un laboratoire de recherche ou responsabilité d'une grande équipe de recherche		24h à 96h	R1
		Direction d'une école doctorale.		24h à 96h selon le nombre de thèses soutenues et le nombre d'étudiants inscrits	R2
		Responsabilité d'une plate-forme technologique ou d'un grand équipement.		24h à 96h	R3
		Pilotage scientifique de projets de recherche en réseau.			R4

Université Lille1 Sciences et Technologies

Type d'activité	Mode de prise en charge	Description des activités à prendre en compte	Remarques	Prise en compte	Référence
Responsabilités pédagogiques	Forfait annuel	Direction d'études.		12h à 96h	RP1
		Responsabilité de département, filière, mention, diplôme, parcours, certification			RP2
		Coordination des stages.			RP3
		Responsabilité d'un équipement pédagogique (plate-forme de TP par exemple).			RP4
		Responsabilité de la mobilité internationale.			RP5
		Pilotage de projets pédagogiques internationaux.			RP6
		Responsable projets			RP7
		Responsable du recrutement			RP8
		Commissaire à la validation			RP9
		Responsabilité de la commission des services d'enseignement			RP10